

Procès-verbal

Conseil d'Administration

du 24 mars 2011

Soumis au vote du Conseil d'administration du
19 mai 2011

Le Conseil d'Administration de l'Université a été réuni en séance plénière le 24 mars 2011 à 14h15 à la salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Monsieur MARTINA.

Membres du Conseil d'Administration		
M. MARTINA Daniel	Président de l'Université	Présent
Collège enseignants A		
Mme BAULANT Camille	UFR Droit, Economie et Gestion	Présente puis procuration à Mme Favreau
M. DENECHERE Yves	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M. FRERE Pierre	UFR Sciences	Présent
M MOGUEDET Gérard	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines Vice-Président du Conseil d'Administration	Présent
M. SAINT-ANDRÉ Jean-Paul	UFR Médecine	Présent
M. SAULNIER Patrick	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Présent
Collège enseignants B		
M. BOUJON Christophe	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M.CLEDY Jean-Luc	IUT	Présent puis procuration à M. MOGUEDET
M. CHRISTOFOL Hervé	ISTIA	Présent
M. DUMAS Christophe	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
Mme LE RAY-RICHOMME Anne-Marie	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Présente
Mme REY Anne	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	Présente
Mme FAVREAU Michèle	UFR Droit, Economie et Gestion	Présente
Collège BIATOSS		
M. LEMAITRE Bertrand	DSI	Présent
M HAMARD Patrick	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M. COADOU Franck	ISTIA	Présent
Collège étudiants		
M. TANNOU Thomas Titulaire	UFR Médecine Fé2A et indépendants, vitamine ton campus	Présent
Mlle Lan-Min LE BIHAN	UFR Sciences pharmaceutique et ingénierie de la santé Fé2A et indépendants, vitamine ton campus	Absent
M. BADIH Yassine Titulaire	UFR Sciences Vis ton campus	Absent
M. MICHEL Jérémie Titulaire	UFR Droit, Économie et Gestion UNEF, ESD écologie et associations étudiantes	Absent
M. ROCHER Maxime Titulaire	UFR Droit, Économie et Gestion UNI et indépendants, des études pour l'emploi	Absent
Collège personnalités extérieures		
Mme SARAMITO Sophie	Conseil Régional des Pays de la Loire	Excusée
M. BLANC, suppléant de M. GAUDIN Christian	Conseil Général de Maine et Loire	Excusé
M. BELOT, suppléant de M. RAOUL Daniel	Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole	Excusé
Mme VERNEUIL Muriel	MEDEF Anjou	Procuration à M. Frère
M. FOURCADE Alain	CFC-CGC	Procuration à M. Christofol
M. DELEDEUILLE Michel	Centre APEC d'Angers	Procuration à M. Boujon
Mme THOUIN Danielle	CFDT	Procuration à Mme Rey
Total membres statutaires : 29		18 membres présents, 4 procurations, 7 absents

♦ **Membres statutaires à titre consultatif**

M. Henri-Marc PAPAVOINE - Secrétaire Général, directeur général des services
Mme Nicole GUEHO - Représentante du Recteur

♦ **Membres présents invités par le Président**

M. Didier LE GALL – Doyen de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines
M. Olivier TACHEAU – Directeur du SCD
M. Olivier DUVAL – Directeur de l'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé
M. Yves MEIGNEN - Vice-président à l'Analyse Stratégique et à la Prospective
M. Antoine FRAILE – Vice-président aux Ressources Humaines
M. Jean-Louis FERRIER – Vice-président du Conseil Scientifique
M. John WEBB - Vice-président des Relations Internationales
M. Jean-Luc LEROUX et M. Dominique GRIGNON – KPMG
Mme Magali BRICAUD – Région des Pays de la Loire
Mme Françoise GROLLEAU - Responsable du service Europe & Recherche du PRES L'UNAM
Mme Claudie CHEMINAT – Responsable du Service pilotage budgétaire et SIFAC

♦ **Secrétariat de séance**

Mme Magali ANTHOINE - Secrétariat Général

◆ **Ordre du jour**

1. Information	4
1.1. Projet Idex.....	4
1.2. Moyens.....	4
1.3. Evaluation par l'AERES.....	4
1.4. Evolution des IUFM.....	4
2. Compte financier 2010	4
2.1. Compte financier 2010 et ses annexes	4
2.2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes	5
3. Rapport d'activité présenté par le président.....	6
4. Organisation de la visite de l'AERES	6
5. Ressources humaines.....	6
5.1. Procédure de recrutement des enseignants contractuels sur emplois vacants du second degré.....	6
5.2. Codex Enseignants et Codex Contractuels.....	6
6. Recherche.....	7
6.1. Présentation du projet « Délégation globale de gestion »	7
6.2. Demande de subvention au titre du FEDER : équipements scientifiques et plateaux techniques IRIS	7
6.3. Demande de subvention au titre du FEDER : Campus du végétal, volet équipement scientifique, tranche 2	7
6.4. Demande de subvention au titre du FEDER : Cellule Europe.....	7
6.5. Vote sur le principe d'une subvention à l'Institut de cancérologie de l'ouest	7
7. Dispositions budgétaires et affaires statutaires	7
7.1. Listes des marchés publics conclus en 2010	7
7.2. Hiérarchie des centres financiers de l'université	7
7.3. Présentation de l'état du plan pluriannuel d'investissement et de l'état des conventions recherche au 31/12/2010.....	8
7.4. Demande de gratifications dans le cadre d'une expérience organisée par le GRANEM.....	8
7.5. Forum des doctorants.....	8
7.6. Désignation d'une personnalité extérieure amenée à siéger au conseil d'administration	8
7.7. Délégation d'attribution du CA au président : Marchés publics et tous les actes annexes	8
7.8. Demande d'adhésion à l'AMUE	8
7.9. Adhésion Bibliothèque anglophone.....	8
7.10. Adhésion à la CPU	8
8. Enseignements et vie étudiante.....	8
8.1. Premières observations relatives aux résultats de l'évaluation des formations	8
8.2. Demande de création du DU Management dans la société de la connaissance (ISTIA)	9
8.3. Demande de création du DU Management, mesure et performance (ISTIA)	9
8.4. Demande de création du DU d'Intervenants en espace de rencontre (UFR Lettres, langues et sciences humaines)	9
8.5. Demande de création du DIU de Santé au travail, qualification infirmier(e) (UFR Médecine)	9
8.6. Demande de renouvellement du DIU Médecine et santé de l'adolescent (UFR Médecine)	9
9. Procès-verbal du CA du 03 février 2011	9
10. Information : décisions prises par le président par délégation d'attribution du CA.....	9

◆ **Annexes**

M. MARTINA ouvre la séance à 14H15. Il présente M. Jean-Luc LEROUX et M. Dominique GRIGNON, les commissaires aux comptes qui feront lecture de leur rapport au moment de l'étude du compte financier. Le président annonce les modifications de l'ordre du jour et notamment le retrait de la demande de prélèvement sur fonds de roulement et de la DBM n°1. L'autorisation rectorale exigée pour ce type de fonds de roulement ne nous est pas parvenue.

1. Information

1.1. Projet Idex

M. MARTINA décrit aux administrateurs les conditions dans lesquelles s'est déroulée la soutenance du projet Idex Bretagne-Pays de la Loire. Certains éléments quant aux conditions matérielles de cette audition sont regrettables : la liste des membres du jury n'a pas été communiquée, la traduction du français vers l'anglais n'était pas simultanée mais consécutive. M. MARTINA précise que la présentation de notre projet s'est déroulée en anglais.

Cette audition s'est très bien déroulée. M. MARTINA explique que notre projet est perçu comme différent des autres. C'est le seul projet inter-régional de cette audition. Les questions les plus importantes ont porté sur la gouvernance d'un projet de ce type avec autant d'acteurs et sur un grand territoire.

Même si notre dossier ne figure pas parmi les favoris, sa non sélection à cette première étape serait une déception.

M. DENECHERE demande des précisions sur les résultats des appels à candidature des LABEX. M. MARTINA indique que les résultats sont peu satisfaisants. Seuls deux projets portés par l'UEB seraient retenus. Aucun projet porté par LUNAM n'aurait été sélectionné.

1.2. Moyens

M. MARTINA présente la composition des moyens des universités : les moyens affectés par le biais du modèle sympa et ceux correspondant à la masse salariale. Le déficit d'emplois calculé par le modèle est de 297 pour l'Université d'Angers pour cette année. L'augmentation des moyens que nous aurions dû avoir selon le modèle aurait dû se monter à 4 717 932 €, nous avons eu 700 103 €. La question de l'avenir de ce modèle se pose puisque la dotation réelle ne correspond pas au calcul défini par ce dernier. Les arbitrages ont notamment été déterminés par la répartition des moyens à l'intérieur d'une enveloppe contrainte. L'augmentation de 700 000 € est insuffisante pour financer l'augmentation de nos charges. Cela impactera certainement notre politique d'emplois pour l'année qui vient.

1.3. Evaluation par l'AERES

M. MARTINA indique que les résultats des évaluations des laboratoires de recherche et de notre offre de formation sont en cours de publication.

1.4. Evolution des IUFM

M. MARTINA explique qu'un premier document de travail a été pensé par les VP CEVU des établissements régionaux. Il vise à confirmer une politique au niveau régional et interuniversitaire sur la formation des maîtres. Il s'agit de concevoir un institut régional sans remettre en cause l'ancrage de l'IUFM à l'université de Nantes mais avec un pilotage qui serait effectué par les trois universités. Une réflexion est en cours.

2. Compte financier 2010

2.1. Compte financier 2010 et ses annexes

M. MARTINA présente le compte financier hors SAIC pour 2010. Il explique que le compte de résultat n'est pas comparable avec celui de l'année dernière puisqu'il intègre l'impact financier du passage aux RCE. En termes de charges, nous sommes passés de 39 millions d'euros à 123 millions d'euros cette année. Les produits constatés d'avance sont également systématiquement pris en compte et rattachés au bon exercice comptable. En effet les recettes perçues en 2010 mais qui ne relèvent pas de l'année 2010 seront enregistrées sur l'exercice 2011 (ce qui représente 1,4 million). A périmètre de définition comptable égale, ces 1,4 millions d'euros doivent être ajoutés au très léger excédent de pratiquement 14 000€ présenté dans le document. (Résultat de l'année dernière : 4,6 millions d'euros).

Les charges de personnels occupent le poste le plus important de nos dépenses. M. MARTINA souligne que si trop de contraintes pèsent dans le pilotage de ces charges, les conséquences sur notre fonctionnement seront importantes. Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 3%. M. MARTINA

précise que les frais de missions du personnel et les frais de réception ont augmenté. Il faudrait analyser les causes de cette augmentation pour éviter les dérives.

M. MEIGNEN précise que l'augmentation des charges liées à la masse salariale est plus importante que l'augmentation de notre dotation. On constate que l'augmentation de la masse salariale est proportionnellement plus importante que l'augmentation de la dotation à laquelle nous avons droit actuellement. Cela montre que la dotation censée couvrir l'essentiel des charges de personnel, n'est sans doute pas suffisamment importante.

M. MARTINA présente les produits du compte financier. Il souligne l'importance du soutien des collectivités territoriales. D'autant que des financements régionaux au PRES LUNAM profitent également à l'Université d'Angers par les projets du PRES à l'UA (ex : carte multiservices).

Le compte financier du SAIC est plus inquiétant. Cette structure a été créée pour dégager un bénéfice et permettre ainsi de développer des marges de manœuvre quant à la valorisation de notre recherche. Or les comptes du SAIC présentent un déficit depuis 2 ans. Cette année, il s'élève à 400 000 €. Ce problème doit être traité dans l'année qui vient. Bien entendu, sa résolution est liée à notre politique de valorisation qui dépend essentiellement des résultats de l'appel à projet relatif aux SATT.

M. MARTINA présente les annexes du compte financier.

M. CHRISTOFOL demande si le rapport d'activité fera l'objet d'une présentation plus détaillée en conseil d'administration. M. MARTINA propose de le faire lors du CA du 19 mai 2011. M. MARTINA propose que l'étude statistique relative à l'admission post-bac présentée au CEVU de la veille le soit également en CA.

2.2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes

M. Jean-Luc LEROUX et M. Dominique GRIGNON présentent leur rapport de certification des comptes. Le passage aux RCE nécessite la nomination d'un commissaire aux comptes. Après avoir étudié, en collaboration avec la gouvernance de l'établissement, les missions et spécificités de l'université, le commissariat aux comptes s'est attaché à identifier les zones d'audits critiques, c'est-à-dire les flux significatifs à auditer en priorité. Les deux flux identifiés sont les processus *Investissements* et *Financements*. D'autres processus, notamment la *Paie* seront étudiés l'année prochaine. Par ailleurs, le commissariat au compte a effectué des opérations d'audit sur les comptes consolidés pour la certification des comptes proprement dit.

Le rapport de certification des comptes conclut à l'absence d'anomalie significative. Néanmoins, une réserve est émise quant à l'appréhension à la clôture de l'exercice des charges à payer relatives aux personnels (heures complémentaires, primes et congés payés). La difficulté tient en la distinction entre les normes classiques et la M93 qui font qu'aujourd'hui l'université n'avait pas l'habitude d'anticiper certaines informations sur les charges à payer. Celles-ci ne sont pas comptabilisées malgré les droits acquis jusqu'au 31 décembre de l'année N. En l'absence d'éléments de suivi, celles-ci n'ont pas pu être chiffrées de manière suffisamment précise.

Sous cette réserve, le commissariat aux comptes certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice. Une observation, sans remise en cause de la certification, est émise. Une attention particulière doit être portée concernant les dérogations aux principes comptables sur le traitement des charges à payer cycliques : les produits constatés d'avance hors EOTP (Eléments d'Organigramme Technique de Projet : conventions, contrats, opérations de travaux) et les charges à payer sur le personnel.

M. MARTINA souhaite intervenir sur la réserve exprimée par le commissariat aux comptes. La difficulté de la mise en conformité de cet élément concerne les heures complémentaires puisque leur paiement doit intervenir qu'après constatation du service fait. M. GRIGNON précise qu'un cadrage national est en cours de réflexion.

Après lecture du rapport du commissaire au compte, le compte financier 2010, ses annexes et le rapport annuel d'activité 2010 sont approuvés. Pour l'université, l'affectation du résultat en réserve pour le montant mentionné sur le compte financier est approuvée. Pour le SAIC, la reprise sur réserve pour un montant de 384 130,98 € est approuvée.

Ces décisions ont été adoptées à main levée à l'unanimité avec 22 voix pour.

3. Rapport d'activité présenté par le président

M. MARTINA présente le rapport d'activité de l'université pour 2007-2010. Il demande aux administrateurs s'ils ont des remarques à formuler.

M. LEMAITRE souhaite que soit précisé à la page 82 au paragraphe "Enquête effectifs et fonctions", que les services communs ont également été auditionnés par les groupes de travail. Il demande le retrait à la page 82 au paragraphe GPEEC de la phrase: "La GPEEC permet également de proposer à l'ensemble de ses personnels des déroulements de carrière harmonieux et valorisants". Cela lui semble être très éloigné de la réalité. M. MARTINA confirme que cette remarque sera prise en compte. M. LEMAITRE regrette qu'aucune communication sur l'amicale du personnel de l'université ne soit présente dans le rapport. M. MARTINA indique que, avec l'aval de l'Apersu, un encart sur son existence et la politique qu'elle développe sera rédigé.

Mme LE RAY-RICHOMME demande s'il est possible de faire remonter les remarques ultérieurement. M. MARTINA précise que ce rapport est un point de départ, il devra être alimenté année après année. Les remarques évoquées en conseil d'administration sont enregistrées, une édition pour une diffusion large sera établie. Cela n'empêchera pas, qu'à posteriori, les éléments précédemment remontés servent pour la suite. Pour l'instant, M. MARTINA estime que la priorité est que le rapport soit finalisé pour la visite de l'AERES.

Mme REY indique qu'à la page 55, le double diplôme avec Sheffield en Licence (UFR ITBS) est manquant.

M. COADOU souhaite qu'à la page 86, le paragraphe relatif à la formation continue des personnels Biatoss soit plus important. M. MARTINA précise que l'accent a été mis sur les nouveautés de l'activité.

M. DUVAL regrette que les formations professionnalisantes en Pharmacie soient si peu développées.

M. MARTINA précise que ces remarques seront pour certaines intégrées dans le présent rapport. Les autres pourront servir de base pour des améliorations futures. Il est toujours délicat de positionner les différents éléments de notre stratégie les uns par rapport aux autres sur un document de cette ampleur.

Le rapport d'activité de l'Université d'Angers 2007-2010 est approuvé à l'unanimité avec 22 voix pour.

4. Organisation de la visite de l'AERES

M. MARTINA rappelle que les experts de l'AERES seront la l'Université d'Angers du 29 au 31 mars 2011 pour procéder à son évaluation. Le 10 mai 2011, le président de l'AERES transmettra son rapport pour une restitution officielle le 17 mai au siège de l'AERES. Aucune indication concernant les modalités de réponse du président à ce rapport n'est encore connue.

M. MARTINA présente les membres du comité d'experts. L'audit concerne notamment le CHU. M. SAINT ANDRE regrette que ni le Doyen de Médecine ni celui de Pharmacie ne soit associé aux entretiens d'évaluation des relations avec le CHU. M. MARTINA précise que la composition des participants aux entretiens était cadrée. Il confirme que leur présence est indispensable, surtout si l'entretien concerne effectivement les relations avec le CHU et il essaiera d'intervenir en ce sens.

M. MARTINA souligne l'importance de cette rencontre et remercie tous les participants à cette évaluation.

5. Ressources humaines

5.1. Procédure de recrutement des enseignants contractuels sur emplois vacants du second degré

M. MARTINA présente la procédure de recrutement des enseignants contractuels sur emplois vacants du second degré. Il indique que le dossier de séance comporte plusieurs erreurs et que la procédure à prendre en compte est celle référencée en 3^{ème} partie dans le codex *Enseignants*. Elle est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour.

5.2. Codex Enseignants et Codex Contractuels

M. MARTINA présente les codex Enseignants et contractuels administratifs, techniques et de recherche qui recensent toutes les procédures appliquées à l'université en matière de recrutement, de rémunération et d'avancement de ces personnels. Toutes ces procédures ont été approuvées lors de différents CA. Les codex seront mis en ligne prochainement sur le site internet.

Mme REY souligne que la procédure d'accès à la hors classe des professeurs certifiés ou agrégés ne fait pas mention des modalités de retour par rapport à leur classement. M. MARTINA indique que la

22 voix pour.

7.3. Présentation de l'état du plan pluriannuel d'investissement et de l'état des conventions recherche au 31/12/2010

M. MOGUEDET présente l'état du plan pluriannuel d'investissement et de l'état des conventions recherche au 31/12/2010. Il explique que ce plan a déjà été approuvé par le conseil d'administration lors du vote relatif au budget.

7.4. Demande de gratifications dans le cadre d'une expérience organisée par le GRANEM

M. MOGUEDET présente la demande d'octroi de libéralités dans le cadre d'une expérience organisée par le GRANEM. Elle est approuvée pour un montant total de 320€ à l'unanimité avec 22 voix pour.

7.5. Forum des doctorants

M. MOGUEDET présente la demande d'acquisition de quatre prix, d'une valeur totale de 1156 €, pour le concours de posters organisé dans le cadre du forum annuel des doctorants, sur le budget de l'école doctorale (CF 911104). Elle est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour.

7.6. Désignation d'une personnalité extérieure amenée à siéger au conseil d'administration

M. MARTINA propose de nommer M. Jean Luc SINKIN (CCI du Maine et Loire) au siège vacant du collège *personnalités extérieures* du conseil d'administration. Cette proposition est approuvée à l'unanimité par les membres élus du conseil d'administration avec 22 voix pour.

M. SAINT ANDRE souhaiterait que, prochainement, le Directeur du CHU soit présent sur la liste des personnalités extérieures siégeant au CA. M. MARTINA souhaite terminer ce mandat du conseil d'administration en respectant l'équilibre actuel. Il estime que la présence du CHU au sein du conseil d'administration serait un élément important et il laisse le prochain président la liberté de proposer aux administrateurs du prochain conseil, la future liste des personnalités extérieures amenées à siéger au CA.

7.7. Délégation d'attribution du CA au président : Marchés publics et tous les actes annexes

M. MOGUEDET présente la demande de délégation d'attribution du conseil d'administration au président relative au marchés publics et tous les actes annexes à partir du 1^{er} janvier 2011 et jusqu'à la fin de son mandat. Elle est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour.

7.8. Demande d'adhésion à l'AMUE

M. MOGUEDET présente la demande d'adhésion à l'AMUE de 21 031.66€. Elle est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour.

7.9. Adhésion Bibliothèque anglophone

M. MOGUEDET présente la demande d'adhésion à l'association angevine de la bibliothèque anglophone de 12 000€. Elle est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour.

7.10. Adhésion à la CPU

M. MOGUEDET présente la demande d'adhésion à la CPU de 11 484€. Elle est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour.

8. Enseignements et vie étudiante

8.1. Premières observations relatives aux résultats de l'évaluation des formations

M. MARTINA informe les administrateurs des premiers résultats de l'évaluation de notre offre de formation par l'AERES.

Niveau	A +	A	B	C	Total
Licences		7	9	1	17
Licences professionnelles	1	15	18	2	36
Masters (par mention)	1	19	6		26

La mention Psychologie étant portée par l'Université de Nantes, nous ne connaissons pas encore sa notation.

L'évaluation est plutôt positive pour l'Université d'Angers, surtout pour les Masters.

8.2. Demande de création du DU Management dans la société de la connaissance (ISTIA)

M. ROBLEDO présente la demande de création du DU Management dans la société de la connaissance (ISTIA) est approuvée à la majorité avec 21 voix pour et une abstention sous réserve des modifications suivantes :

- pré-requis : M1,
- encadré « objectifs pédagogiques et professionnels de la formation » : objectif du diplôme : suppression du premier paragraphe et de « jeunes diplômés »,
- opportunité et originalité : « ne pas englober les hôpitaux dans l'énumération des entreprises ».

8.3. Demande de création du DU Management, mesure et performance (ISTIA)

M. ROBLEDO présente la demande de création du DU Management, mesure et performance (ISTIA). Elle est approuvée à la majorité avec 20 voix pour et deux abstentions sous réserve des modifications suivantes :

- type de public : suppression du type « étudiants »,
- pré-requis : M1,
- encadré « objectifs pédagogiques et professionnels de la formation » : objectif du diplôme suppression « jeunes diplômés »,
- opportunité et originalité : « ne pas englober les hôpitaux dans l'énumération des entreprises »,
- dénomination de l'option 1 : Management par la qualité.

8.4. Demande de création du DU d'Intervenants en espace de rencontre (UFR Lettres, langues et sciences humaines)

M. LE GALL présente la demande de création du DU d'Intervenants en espace de rencontre (UFR Lettres, langues et sciences humaines). Elle est approuvée à l'unanimité avec 19 voix pour.

8.5. Demande de création du DIU de Santé au travail, qualification infirmier(e) (UFR Médecine)

M. SAINT ANDRE présente la demande de création du DIU de Santé au travail, qualification infirmier(e) (UFR Médecine). Elle est approuvée à l'unanimité avec 18 voix pour.

8.6. Demande de renouvellement du DIU Médecine et santé de l'adolescent (UFR Médecine)

M. SAINT ANDRE présente la demande de renouvellement du DIU Médecine et santé de l'adolescent (UFR Médecine). Elle est approuvée à l'unanimité avec 18 voix pour.

9. Procès-verbal du CA du 03 février 2011

Le procès-verbal du CA du 03 février 2011 est approuvé à l'unanimité avec 18 voix pour.

10. Information : décisions prises par le président par délégation d'attribution du CA

Conformément à l'article L712-3 du code de l'Éducation, le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

L'ordre du jour étant épuisé, M. MARTINA lève la séance à 18H30.

**Le Président
de l'Université d'Angers,**
Daniel MARTINA

**Le Directeur général des services
de l'Université d'Angers,**
Henri-Marc PAPAVOINE